

RETEX N°2022-01 Feu de végétation Montrelais

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

- ▶ Le département est soumis depuis le début juin 2022 à une sècheresse importante, et il a connu 2 épisodes de canicule. Pour la journée du dimanche 17 juillet 2022, Météo France classe l'indice IFM* au niveau très sévère pour l'est du département.
- Le département est classé en vigilance rouge canicule.
- Météo du jour : C mini 23° maxi : 40° / ensoleillé / vent d'est 40 km/h.
- ▶ 1^{er} appel pour un feu d'herbe d'une surface de 10m2 à 14h20 sur la commune de Montrelais LD la Basse Boisdonnerie















Ce RETEX se focalise sur trois thématiques de l'intervention

- la gestion de la cinétique de l'incendie,
- la mise en œuvre des outils du VPC,
- les relations interservices (Mairie / Agriculture)

MOYENS ALERTES



Engin au départ initial



► 1 CCR

Moyens en renfort



→ 3 GIFF (Groupes Feu de Forêt), 2 GURB (Groupes Urbain), 6 FMOGC, VPC niveau site, CT FDF, VSSO, 1 hélicoptère GN, drones (soit 26 véhicules et 126 sapeurs-pompiers)

SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- A l'appel le feu intéressait 10 m² d'herbe
- Propagation à un garage
- Feu en propagation libre dans un vallon de 26 ha

REACTIONS IMMEDIATES

- Le CODIS a renforcé le départ avec 1 FPTL + 1 EPS suite à plusieurs appels (propagation au garage)
- Attaque du feu de garage pour éviter la propagation au pavillon
- Attaque du feu de végétation pour éviter la propagation à un bâtiment (1 LDV) au vallon (1 LDT)





Service Préparation Opérationnelle

RETOUR D'EXPÉRIENCE

17/07 14h30 T0

Appel CTA CODIS

15h00 T+30

1er message CCR Varades

- ▶ Feu de végétation avec propagation à un garage extinction en cours à l'aide d'une LDV Reconnaissance en cours sur le feu de végétation
- ▶ Je demande 2 CCF + GN, ENEDIS pour fils au sol

15h30 T+ 1h00 1er message CDG Ancenis

- ► Procédons à une défense de point sensible
- ▶ 1 LDV pour plusieurs maisons au bord des flammes

16h14 T+ 1h44 Repli d'urgence CCF Leroux Beconnais sur Flanc Droit

💐 16h30 T+ 2h00

1er message CDC Nord

- ► Situation très dégradée
- ▶ Je demande 1 GIFF en renfort
- ► Je prends le COS

16h30 T+ 2h00 Repli d'urgence CCR Varades



16h40 T+ 2h10 2ème message CDC Nord

- Feu de végétation 35 ha parcourus 10 ha de brulés
- Nombreuses défenses de points sensibles en cours
- ▶ Je fais 3 secteurs : Flanc Gauche (CDG Ancenis) Flanc Droit (CDG Châteaubriant) et tête de feu (CT FDF)
- ▶ Je confirme la demande d'un 2ème GIFF, je demande un GURB pour DPS / emplacement VPC et PRM route de saint Sauveur
- La mairie active son PCS

17h13 T+ 2h43 1er message Chef de site

- ▶ Je confirme les messages du CDC, je confirme l'ensemble des moyens
- Situation non maitrisée
- ▶ Je prends le COS appellation COS Montrelais

18h40 T+ 4h10 2ème message CDS

Feu de végétation 90 ha parcourus 35 ha de brulés

7 villages évacués / 12 familles rassemblées au PRV (salle communale des Roussoles)

Ligne EDF 400 000v coupée et sécurisée

Reconnaissance aérienne effectuée

- ▶ Je fais 4 secteurs : 2 secteurs INC Avant (Cne THOMAZEAU) Arrière (Cne POYAC) 1 secteur alimentation et 1 secteur SSO
- ▶ Plusieurs DPS en cours avec GIFF et concours des agriculteurs
- Opération de longue durée

22h40 T+ 8h10 4ème message CDS

FEU FIXE

Feu de végétation 120 ha parcourus 80 ha de brulés

Les 12 familles ne regagneront pas leur logement

Ligne EDF 400 000v coupée impacte 98 clients

- ▶ Je fais 4 secteurs : 2 secteurs INC Avant (Cne THOMAZEAU) Arrière (Cne POYAC) 1 secteur alimentation et 1 secteur SSO
- ► 6 DPS maintenues pour la nuit
- Opération de longue durée

8ème message

18/07: 20h00 T+ 29h30

18

- ► Après reconnaissance de la ZI en VLHR, aucune fumerole
- Je renvoie l'ensemble des moyens





Phase 1: point de situation

- ► A l'arrivée du 1^{er} CDG la forte cinétique et les difficultés d'accès n'ont pas permis de réaliser les reconnaissances nécessaires à la compréhension de la situation
- L'absence de carte du secteur a amplifié cette incompréhension.
- Un point clair de la situation est effectué depuis l'hélicoptère de la gendarmerie
- ► Une 1^{ère} SITAC sera effectuée sur des cartes « Tourismes » fournies par la Mairie (T+2h)



Phase 2: Défense de points sensibles et montée en puissance

- La balance des moyens type FDF étant défavorable à une action directe sur le sinistre, la stratégie retenue par les COS successifs est de défendre les points sensibles situés dans l'axe de propagation du sinistre.
- Une sectorisation géographique est mise en place, reposant sur un secteur avant et un secteur arrière (commandé chacun par 1 CDC).
- Les délais importants annoncés par le CODIS de moyens FDF (délai entre 1h et 1h30 pour les renforts CCF) confirme la stratégie du COS qui décide de renforcer les secteurs avec des **FMOGC**
- Ces 2 secteurs sont restés très mobiles ce qui a permis une optimisation des moyens

Phase 3: maitrise du feu

- Le feu sera fixé à 20h30 par une attaque massive du front de flamme dans un bois situé au nord ouest du chantier. Cette action s'est avérée efficace.
- L'action des agriculteurs a permis par le déchaumage préventif de limiter la propagation du feu sur les flancs et au niveau de la tête du feu
- L'action conjointe des Sapeurs-Pompiers et des agriculteurs a permis préserver 15 bâtiments habitations, aucune structure n'a été détruite après l'arrivée des 1er moyens.



La gestion des évacuations

- Très rapidement les Forces de l'Ordre ont concouru à l'évacuation des habitants situés dans l'axe de propagation du sinistre, puis en coordination avec le Chef de Colonne COS dans un second temps.
- Le Maire de Montrelais se présente au PCC et active son PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Il permet ainsi au COS de se décharger de la prise en charge des évacués. Ceux-ci, 12 familles, ont été mis à l'abri dans une salle des fêtes dans le bourg de la commune.





Service Préparation Opérationnelle



RETOUR D'EXPÉRIENCE



- Difficulté à faire un point de situation clair (surfaces brulées, menacées, points sensibles).
- Messagerie non structurée jusqu'à l'arrivée du CDC ne permettant pas au CODIS d'avoir une représentation claire de la situation.
- ► Engagement directement sur le sinistre des premiers engins incendie sans concertation avec le 1^{er} Chef de groupe entraînant des difficultés à repositionner les engins pour une stratégie de défense des points sensibles.
- L'absence de SITAC au VPC permettant au COS d'avoir une vision générale de l'intervention.
- ► Absence d'une cartographie exploitable (IGN/SDIS...).
- Manque de culture « feux d'espaces naturels » induisant en début d'intervention des mises en dangers du personnel...
- ▶ Délais importants d'arrivée sur les lieux pour les moyens FDF
- ► Pas de vision streaming des images drones créant un décalage entre la prise et la lecture des images.



- Anticipation du CODIS suites aux nombreux appels.
- ► l'appui du CT FDF a permis d'adapter la stratégie opérationnelle, de confirmer les 1ère actions prises et d'anticiper le développement du sinistre.
- ► La reconnaissance aérienne par un Hélicoptère de la GN.
- L'appui des agriculteurs s'étant rendus disponibles spontanément.
- ► La mise en œuvre du PCS de la mairie de Montrelais et la présence du Maire au PCC.
- L'engagement et la motivation des SP malgré des conditions météo et topographiques difficiles.
- L'appellation COS « Montrelais » permettant de dissocier cette intervention du risque courant.
- intervention dimanche avec une forte disponibilité des SPV.
- ► Aucun blessé parmi les SP malgré les conditions extrêmes d'engagement

MISE EN PERSPECTIVE ET ANALYSE DU SERVICE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

Les spécificités des feux d'Espaces Naturels de grandes ampleurs (surfaces brulées, accessibilité, cinétique rapide...) complique le raisonnent tactique des différents COS. En effet la cinétique rapide du sinistre implique d'agir et à décider dans des environnements dynamiques et complexes. Il a besoin pour cela d'outils d'aide à la décision performant et mis à jour en permanence.

Les reconnaissances sur un feu à cinétique rapide

Un feu d'espace naturel reste un feu très mobile. La reconnaissance doit être rapide pour :

- ▶ analyser la situation immédiate (la zone, la végétation, les risques, le sinistre);
- ▶ lancer les réactions immédiates ;
- faire les choix prioritaires en fonction des enjeux (renforts, défense de points sensibles...).

Pour cela il doit s'appuyer sur :

- les informations fournies par les témoins ou les requérants;
- l'étude des cartes ;
- ▶ approfondir à pied la zone d'intervention dont l'accès est non praticable aux engins.

Cette étape forcément **incomplète**, doit être **dynamique et continue**; elle doit se poursuivre tout au long du sinistre afin de nourrir l'anticipation.

L'usage des drones et des hélicoptères (GN ou SC) peut être une plus-value pour le COS dans sa vision de l'évolution du sinistre et de l'identification des enjeux. Pour être efficaces, ces moyens doivent être demandés le plus tôt possible, voire anticipés lorsque les conditions météo sont vraiment défavorables.





Dans ces environnements dynamiques et complexes, le COS (CDC ou CDS) a besoin de disposer de ses outils de Gestion Opérationnelle et de Commandement (GOC) afin de prendre ces décisions avec un maximum d'éléments.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

A ce titre le COS délègue une partie de ces tâches sur 2 fonctions supports:

- La fonction renseignement est en charge de:
 - rechercher du renseignement
 - analyser la ZI et renseigner la SITAC
 - Transmettre les ordres du COS

« La situation tactique (SITAC) est un schéma décrivant, la zone d'intervention et ses caractéristiques, les actions effectuées/prévues ainsi que l'organisation du commandement.

Elle permet au COS (ou au chef de secteur) de partager sa vision de l'opération, des actions en cours et des choix effectués. » GDO GOC

- La fonction moyen est en charge de:
 - organiser et gérer les moyens (balance des moyens)
 - organiser et gérer le soutien logistique
 - rédiger et tenir à jour l'OCT

L'absence de SITAC au PC de Site n'a pas permis au COS d'avoir une vision générale de la ZI, et d'optimiser les outils du VPC. La maîtrise de ces outils (SITAC, impression de cartes...) est indispensable à la bonne conduite de l'opération.

Dans le cadre de ces opérations de grande envergure, l'accueil de nombreux renforts, les points de situation aux autorités, imposent des points de situation avec de nombreuses personnes. Il convient donc de réfléchir à une organisation de nos VPC (travail déporté) afin de pouvoir accueillir un maximum les intervenants, mais aussi les autorités.

La fonction PRM permet d'accueillir les moyens en renfort, de constituer les groupes demandés par le COS et surtout de les engager directement sur le secteur souhaité par le COS. Il convient donc dès que possible par le 1er COS de définir un PRM, afin de s'assurer de leur arrivée sur les lieux et de les engager sur le(s) secteur(s) adaptés aux besoins opérationnels..

Maire:

Le maire dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS) a pour objectif d'organiser et de coordonner les actions de sauvegarde sur le territoire de la commune. Au cours de cette opération, la présence en permanence au PC Site du Maire ou d'un élu a permis de fluidifier les échanges et d'appréhender les besoins et attentes de chacun. La mise en œuvre du PCS de la commune a permis au COS de :

- Faire prendre en charge les évacués
- Assurer la logistique de soutien

La culture sécurité civile et protection des populations du Maire de Montrelais (commune soumise à un PPRI) facilitent les échanges et la compréhension des enjeux

Les agriculteurs:

- Le concours des agriculteurs a été important, ils ont pu mettre à disposition leurs outils (déchaumeurs, tonnes à lisier) afin de limiter la propagation du feu (en créant une rupture de combustible par le déchaumage) et d'assurer la pérennité de l'eau pour nos engins.
- Au cours de cette opération il a été mis à disposition d'un chef de secteur, un agriculteur « référent ». Sa connaissance du secteur et son réseau ont été une réelle plus-value dans la gestion « opérationnelle » des agriculteurs. Malgré l'appui important de ces agriculteurs, il apparait nécessaire de structurer leurs actions sur nos interventions. En effet, une intervention désordonnée de leur engagement peut provoquer :
 - Un risque d'accident (contre une structure, moyens SP...);
 - Un risque pour leur sécurité;
 - Un risque blocage des voies d'accès;



Préparation Opérationnelle





Axes de travail



Service Préparation Opérationnelle

- 1. **GSE**: Renforcer les FCOC sur la gestion des outils GOC:
 - Fonction renseignement et moyen au VPC et exploitation des outils
 - Mise en œuvre d'un point de transit et d'un PRM

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 2. **GOP**: Etudier l'évolution de nos VPC sur des opérations majeures permettant de :
 - Geolocaliser les engins
 - Editer de la cartographie
 - Se doter d'écrans déportés à l'extérieur du VPC pour faire des points de situation
- 3. **CAD** (Cellule Appui Drone): Mettre en œuvre le streaming afin d'avoir le report des images en direct au VPC
- 4. **GSE**: Acculturer les SP au FEN (*cf RETEX fonctionnel*)
- 5. **GLOG**: Renforcer nos moyens FDF (*cf RETEX fonctionnel*)
- 6. **GOP**: Renforcer notre accompagnement auprès des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des PCS (cf RETEX fonctionnel)

Documents ressources



GDO Exercice du commandement et conduite des opérations



GDO et GTO Feu de forêts et d'espaces naturels (FDFEN)



Instruction
opérationnelle: doctrine
opérationnelle FDFEN

	operation and a second
Rédaction	Cne Benoit HUGUET/ Ltn Thierry GAUCHER
Contribution	Intervenants: SP de Varades, Chaîne de Commandement Apports techniques: Cne Erwan POULIQUEN (Référent FDF) vidéo: Vincent VOISIN
Validation	Lieutenant Colonel Jérôme PETITGAS Chef du Groupement Opérations Le 01/03/2023

RETOUR D'expérience





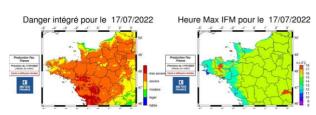


Service Préparation Opérationnelle

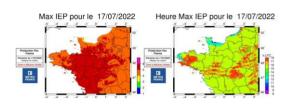
RETOUR /EXPÉRIENCE

1 Qu'est ce que L'indice Forêt Météo (IFM)?

- ▶ Développé au Canada à la fin des années 1970, il permet d'estimer le danger météorologique de feux de forêts en tenant compte de la probabilité de son éclosion et de son potentiel de propagation.
- ► Cet indice est calculé à partir de données météorologiques simples : température, humidité de l'air, vitesse du vent et précipitations.
- ► l'IFM est assorti d'une carte permettant de visualiser l'heure à laquelle il est maximum.



Qu'est ce que L'indice d'Eclosion et de Propagation (IEP)?



- ► Cet indicateur permet d'apprécier les conditions d'éclosion d'incendie et de propagation dans les strates herbacées, sous-bois ou cultures sur pied en été lorsqu'ils sont secs et sur les végétaux morts.
- ► Il est plus adapté à l'évaluation du risque Feu d'Espace Naturel sur notre territoire.
- ▶ l'IEP est assorti d'une carte permettant de visualiser l'heure à laquelle il est maximum

Ces 2 indices sont fournis par météo-France et ils sont envoyés par la Zone de défense et de sécurité au CODIS tous les jours, la veille pour le lendemain.

3 La règle des « 30 »

- Les conditions météo sont pour notre région les éléments qui influent le plus sur les conditions d'éclosion et de propagation des incendies.
- Le risque feux de forêts est considéré comme majeur lorsque les conditions suivantes sont réunies:
 - température > 30°C,
 - hygrométrie < 30%
 - vent > 30km/h.

4 Les vitesses de propagation

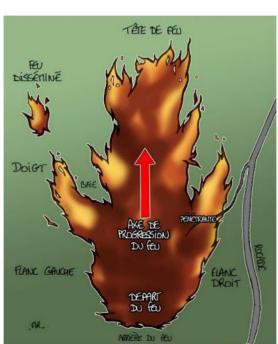
► En situation de stress hydrique extrême, lorsque le couple température — humidité atmosphérique est très défavorable ou encore dans les formations végétales peu denses, à forte proportion de graminées, la vitesse de l'incendie à plat peut atteindre 4 à 10 % de la vitesse du vent

5 Terminologie feu de forêt et d'espace naturel



- Feu en propagation libre : situation du sinistre où la propagation n'est pas, ou peu, gênée par les manœuvres d'extinction

 Feu fixé : le feu ne progresse plus à l'extérieur du contour actuel
 - ► Feu maitrisé: le feu ne progresse plus et baisse d'intensité (la surface parcourue n'évolue pas)
 - ► Feu sous surveillance: le feu est maitrisé et ne comporte pas de partie active visible. Un dispositif opérationnel de lutte est maintenu sur le site afin d'intervenir si une ou plusieurs zones qui n'auraient pas été traitées venaient à se réactiver.
 - ► Feu éteint : le feu est maitrisé et ne comprend plus aucune partie active (visible ou non). Aucun dispositif opérationnel dédié n'est maintenu sur site



RETOUR D'EXPÉRIENCE INTERVENTION POUR FEU D'ESPACE NATUREL DE MONTRELAIS – 17 JUILLET 2022

Document officiel du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique Reproduction interdite sans l'autorisation expresse du Directeur départemental du SDIS 44 Version n°0 – A – INC – 01/02/2023

